

~~~~~  
**Procès verbal**  
**du Comité Syndical du Vendredi 10 janvier 2020**

L'an deux mil vingt le 10 Janvier à 9h00, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 20 Décembre 2019.

|                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etaient présents ou représentés :                                        | Francis BARDEAU, Olivier BERNARDI, Olivier BRUN, Claude CARCELLER, Laurent DUPONT, Béatrice FABRE, Bernard FABREGUETTES, Jean-Pierre GABAUDAN, Bernard GOUJON, Daniel JAUDON; Jean-Claude LACROIX, Jean-Noël MALAN, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Yolande PRULHIÈRE, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Jean TRINQUIER; Claude VALERO, Louis VILLARET |
| Absents ou excusés :                                                     | Sébastien ANDRAL, Christian BILHAC, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Frédéric ROIG, Michel SAINT-PIERRE, Laurent SINTES                                                                                                                                                                                                           |
| Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 21 – Votants : 21 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

Le Président fait l'appel, vérifie le quorum; celui-ci étant atteint, la séance peut débuter.

M. JAUDON est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

En ce début d'année, M. SOTO présente ses meilleurs vœux à l'assemblée et remercie les représentants de la presse locale de leur présence.

Monsieur le Président soumet au vote le procès verbal du Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault du vendredi 29 novembre 2019, celui-ci est adopté à l'unanimité.

M. SOTO fait lecture de l'ordre du jour de la séance au vu de la remise sur table du rapport N°9 : demande de subvention pour le Renforcement de l'attractivité touristique du cœur d'Hérault

**DÉLIBÉRATION N° 2020-01 :      ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020**

Lecture du rapport par M. BRUN.

M. BRUN présente le chapitre 011 et explique l'augmentation de ce bloc avec le coût de fonctionnement de NOVEL.ID. L'augmentation du chapitre 12 est due à la prévision d'embauche du pôle santé et du poste sur la pépinière (poste vacant depuis le départ du dernier chargé de mission en 2018).

Suite aux divers échanges lors des derniers bureaux ainsi que lors du DOB, M. SOTO précise que les actions du Pays notamment sur la Santé, sur l'économie ou Leader ont évolué et se sont renforcées et qu'elles nécessitent des moyens supplémentaires pour conforter la place et le fonctionnement du Pays.

A l'avenir, M. SOTO propose d'améliorer la communication des actions et des interventions du PAYS et précise que des échanges en amont sont faits et possibles et que le travail est mené en concertation.

M. SOTO affirme qu'il faut faire en sorte que la vision du SYEL puisse perdurer même après les élections.

Lorsque les communes sollicitent le Pays notamment sur la santé mentale ou sur les Bourgs centres, par exemple, cela nécessite des moyens (humains et matériels..). C'est pour cela qu'il faut consolider et structurer le SYDEL.

M. TRINQUIER précise que cela a beaucoup augmenté, notamment sur le poste santé et que la mission et les actions auraient pu être faites par un même personne. Il serait préférable de continuer avec le même environnement et attendre les nouvelles élections pour effectuer une réévaluation.

M. TRINQUIER confirme son adhésion aux actions du PAYS.

M. VILLARET exprime son attachement au Pays Cœur d'Hérault, qu'il est fier de toutes ces avancées : territoire mis en place, identité Cœur d'Hérault adoptée autant par les professionnels que par la population, tout le travail sur le SCOT.

M. LACROIX partage la vision de PAYS de M. SOTO et M. VILLARET la recherche de cohésion sur notre territoire et adhère complètement au travail effectué par M. VILLARET depuis déjà quelques années.

Il est fort dommage de sortir divisé et l'intérêt du territoire est de transmettre une image de cohésion pour conforter le Pays.

M. CARCELLER exprime toute son estime pour tout le travail effectué, pour toutes les batailles menées ensemble et gagnées ensemble.

Il faut garder cette approche PAYS pour avoir un territoire uni et une approche plus large grâce au Pays.

Mme NEGRIER-FERNANDO précise que les communautés de communes du territoire sont différentes, très différentes de par leurs spécificités géographiques, économiques et culturelles mais le PAYS doit être consolidé, et l'équipe doit être rassurée sur l'avenir

M.GOUJON précise qu'il ne faut pas bloquer l'avenir, mais qu'un accord avant DOB serait préférable.

M. SOTO remercie l'assemblée pour ces échanges.

M.SOTO précise qu'il faut que la vision du SYDEL et la notion de Pays perdurent après les élections.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-02 :      ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF SCoT 2020**

Lecture du rapport par M. BRUN.

Présentation des dépenses et recettes du SCOT.

M. DUPONT rappelle que l'adhésion et la finalisation du SCoT est prévue pour fin 2020 pour les communautés de communes.

Il souhaite savoir si une réunion est prévue pour que les conseillers communautaires suivent l'avancement des travaux.

M. SOTO précise que des bureaux élargis avec les maires ont été effectués mais en effet une commission Aménagement peut permettre d'élargir les échanges.

M. SOTO soumet cette proposition et validation à l'unanimité.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-03 :      PARTICIPATIONS STATUTAIRES 2020 SYDEL & SCOT**

Lecture du rapport par M. BRUN.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-04 :      AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE GEFOSAT : conseils aux Collectivités locales en matière d'énergie**

Lecture du rapport par Mme MORERE.

Mme MORERE informe l'assemblée que cette année le GEFOSAT est intervenu 18.5 jours en plus.

Mme MORERE invite les communes et les communautés de communes à faire appel au GEFOSAT.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-05 :      VALIDATION DE LA CHARTE FORESTIERE TERRITORIALE ET DE SON PROGRAMME D' ACTIONS**

Lecture du rapport par M.MALAN.

M.MALAN confirme la nécessité de travailler sur la Forêt.

M.MALAN fait référence aux problèmes liés aux changements climatiques d'autant plus que la forêt représente 50% du territoire.

M.MALAN précise qu'à l'avenir il faudra créer un poste et financer des travaux.

M. SOTO remercie l'implication de M.MALAN et les soutiens financiers de la Région et du Département.

Le Pays s'honore d'avoir travaillé sur cette thématique

M. CARCELLER souligne l'importance de ce dossier pour notre territoire.

M. NEGRIER-FERNANDO souhaite que cette Charte Forestière soit médiatisée, portée au grand public.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-06 :      VALIDATION FINALE DU PCAET APRES MODIFICATIONS SUITE AUX AVIS DE LA PREFECTURE DE L'HERAULT ET DE LA REGION OCCITANIE**

Lecture du rapport par Mme MORERE.

Mme MORERE rappelle le démarrage de ce Plan Climat en 2012.

Mme MORERE remémore à l'assemblée le sens et l'importance de l'échelle Pays de ce plan.

Mme MORERE félicite et remercie élus, citoyens et techniciens du territoire.  
M.SOTO se réjouit de l'aboutissement de toute cette concertation et présente ce plan d'actions qui n'est que le début.  
M.FABREGUETTES témoigne de cette aventure et de cette belle concertation insistant sur le caractère exemplaire de cette dernière.  
Mme FABRE préconise une communication auprès du grand public.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-07 :**                      **ASSOCIATION DU PERSONNEL DU SYDEL DU PAYS CŒUR D'HÉRAULT-  
SUBVENTION 2020**

Lecture du rapport par M.SOTO.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-08 :**                      **PARTENARIAT 2019/2020 AVEC L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY-STAGE DE  
GROUPE PORTANT SUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC PARTAGE  
STRATÉGIQUE: "QUELLES VOCATIONS AGRICOLES POUR LES FRICHES DU  
CŒUR D'HERAULT DANS LE CADRE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE  
TERRITOIRE"**

Lecture du rapport par M.SOTO.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-09 :**                      **DEMANDE DE SUBVENTION pour le Renforcement de l'attractivité touristique du cœur  
d'Hérault**

Lecture du rapport par M. CARCELLER.

M. CARCELLER explique qu'il faut se doter d'un véritable projet de destination touristique et rappelle à l'assemblée que nous avons environ 1.4 million de touristes sur notre territoire.

Cette étude pour le renforcement de l'attractivité Touristique va nous permettre de franchir une étape dans notre professionnalisation.

M. CARCELLER remercie le personnel des Offices de tourisme et du Pays.

Mme ROUVEIROL insiste sur l'intégration des éléments liés aux relations humaines qu'il conviendra de prendre en compte dans l'étude.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

#### Questions diverses

M. SOTO rappelle les actions et les événements récents :

- ✓ Signature des contrats Bourgs Centres de la Communauté de communes du Clermontois et de la Vallée de l'Hérault
- ✓ La cérémonie des vœux du SYDEL programmée le 31 janvier à Novel.la

M. BERNARDI appelle l'attention de l'assemblée sur l'importance d'associer les communes aux réflexions liées à l'évolution du Syndicat Centre Hérault.

Le Président clôture la séance en remerciant tous les Membres du Comité Syndical du Pays Cœur d'Hérault.

La séance est levée à 11h00.

Secrétaire de séance

M. Daniel JAUDON

